



BORNE Numéro de Série : ____ - ____ - ____

Cadre réservé à CKSQUARE

CONTRAT D'ABONNEMENT FORFAIT GPRS

Il est entendu que pour chaque vente de borne CKSQUARE équipé d'un modem GPRS les communications seront facturées semestriellement sur la base d'un forfait mensuel de 21,00€H.T par carte SIM à la société :

Ces forfaits sont payables d'avance à la société CKSQUARE soit par chèque, soit par prélèvement automatique. La facture fait foi de contrat.

CONDITIONS GÉNÉRALES : Les conditions générales sont disponibles sur demande ou sur notre site interne : <http://www.cksquare.fr/>

RÉSILIATION : la résiliation prend effet uniquement après réception de la carte SIM et du formulaire de résiliation disponible sur demande ou notre site internet.

En cas de non retour, la carte sim sera considérée comme perdu et facturée 40€ H.T.

IMPÉRATIF

COORDONNÉES EXPLOITANT

Nom et Prénom :
Téléphone :
Mail :

ADRESSE COMPLÈTE DU SITE :

.....
.....
.....

ADRESSE DE FACTURATION DE L'ABONNEMENT

.....
.....
.....

MODE DE PAIEMENT

chèque prélèvement automatique

Nous vous prions de bien vouloir nous retourner cet exemplaire renseigné et signé par vos soins.

Je, soussigné, atteste avoir lu et approuvé les conditions générales des abonnements monétiques et avoir pris connaissance des tarifs des abonnements liés à mes équipements monétiques CKSQUARE.

EMMANUEL BERTRAND
GÉRANT CKSQUARE

NOM DU SIGNATAIRE AVEC TAMPON DE LA SOCIÉTÉ
ET MENTION LU ET APPROUVÉ

DATE / /

CKSQUARE INGÉNIERIE

▼ 59 RUE FERNAND FOREST – 63540 ROMAGNAT ▼

▼ RCS Clermont-Ferrand 445 062 896 ▼ APE : 742C ▼ TVA intra-communautaires : FR9344506289600045 ▼
▼ www.cksquare.fr ▼ tél. : 04 73 28 92 46 ▼ portable : 06 25 273 373 ▼ fax : 04 73 25 54 71 ▼